



**CONSULTATION DES OSC SUR LE PROGRAMME THÉMATIQUE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE**  
**1 DÉCEMBRE 2020**  
**13-15 H 30 HEC**

**Aperçu**

LE DIALOGUE politique et les consultations avec la société civile constituent un volet important de l'approche de l'UE en matière de coopération internationale et de développement. Étant donné que le nouveau programme thématique pour la société civile (programme OSC) est en cours d'élaboration, il est essentiel d'obtenir des contributions et des recommandations de la part de nos partenaires et parties prenantes de la société civile. À cette fin, nous organisons une discussion virtuelle sur les principaux éléments du programme des OSC le 1er décembre.

LE thème de la discussion est la voie à suivre pour le programme thématique des OSC 2021-2027, qui vise à soutenir les OSC, tant dans leur rôle d'acteurs de la gouvernance, de contribution aux processus démocratiques et de renforcement de la responsabilité nationale dans les pays partenaires, qu'en tant que partenaires clés du développement, tout en encourageant les OSC à participer à d'autres activités dans le cadre des programmes géographiques. Le programme thématique, qui est encadré par la communication de 2012, mettra fortement l'accent sur la priorité de la Commission européenne en matière de gouvernance, de paix et de sécurité, mais s'alignera également sur les quatre autres priorités fondamentales, à savoir le pacte vert, la numérisation, la migration, l'emploi et la croissance. Elle respectera le principe de géographisation de l'IVDCI, dans lequel les programmes nationaux constituent la base de l'action de l'UE et les programmes thématiques et régionaux les complètent au niveau mondial. Nous encourageons les OSC à jouer un rôle actif dans les programmes nationaux, en tirant parti des possibilités qui se présentent.

**Le nouveau programme thématique des OSC**

UNE première conclusion tirée d'une évaluation récente du programme actuel des OSC est que le programme peut être d'une grande pertinence compte tenu du rétrécissement croissant de l'espace dévolu à la société civile et des tendances à la baisse des niveaux de démocratie. Toutefois, le niveau d'ambition du programme était trop élevé compte tenu de l'ampleur et de la nature des défis auxquels est confrontée la société civile et nécessiterait une plus grande attention à l'économie politique spécifique de chaque pays ainsi qu'une plus grande cohérence et complémentarité avec d'autres programmes de l'UE et des États membres.

Les composantes envisagées du nouveau programme des OSC présentent une approche plus ciblée pour accroître l'efficacité des interventions et lutter contre la dégradation continue de l'espace civique et de l'environnement de la société civile à l'échelle mondiale,

qui a été exacerbée par la crise de la COVID-19. Dans cette perspective, le programme se concentrera sur les interventions dans les pays partenaires, élargira la base des partenaires de la société civile et se concentrera sur trois priorités transformatrices, à savoir un environnement favorable, une participation inclusive des OSC au dialogue politique et une approche globale du renforcement des capacités des partenaires des OSC locales. Ces priorités sont cohérentes avec le volet OSC du programme actuel des OSC.

Pour y parvenir, nous proposons les volets suivants pour le nouveau programme des OSC 2021-2027 au niveau mondial. Mettre davantage l'accent sur le renforcement d'un environnement favorable pour la société civile, avec un système de suivi et d'engagement de l'UE. Cela impliquerait un soutien flexible et réactif dans les situations de rétrécissement ou d'ouverture de l'espace dévolu à la société civile, ainsi qu'un soutien plus systématique et à long terme en faveur d'un environnement durable propice, à développer dans le cadre d'un dialogue étroit avec la société civile et en complémentarité et en liaison avec le programme « Droits de l'homme et démocratie », consacré à la protection et à la promotion des droits de l'homme, y compris des libertés fondamentales, et de la démocratie.

Deuxièmement, nous proposons une approche plus large et plus globale du renforcement des capacités pour un éventail plus large d'acteurs de la société civile, tant au niveau mondial qu'au niveau national. L'objectif est de renforcer les acteurs des OSC afin qu'ils participent de manière éclairée au dialogue national ainsi qu'au dialogue structurel avec l'UE sur les cinq priorités de la Commission, qui sont complexes et étroitement liées. En outre, ce volet comprendra le renforcement des capacités pour lutter contre les inégalités et répondre aux besoins des groupes les plus vulnérables et marginalisés. À cette fin, il serait essentiel d'adopter une approche fondée sur les droits et de ne pas nuire et de cibler une base plus large d'acteurs de la société civile.

Troisièmement, les conventions-cadres de partenariat constituent un bon instrument de renforcement des capacités des réseaux mondiaux et régionaux des OSC et de leurs membres. Il importera de renforcer l'effet d'entraînement des ressources et des capacités aux niveaux national et local. Quatrièmement, il est suggéré de renforcer le forum politique sur le développement, principal forum de l'UE pour le dialogue sur la politique de développement avec la société civile et les autorités locales, afin de permettre des consultations plus systématiques et plus souples avec un large éventail de représentants de la société civile. Pour compléter les réunions annuelles aux niveaux mondial et régional, nous suggérons qu'une plateforme numérique soit mise au point pour la consultation en ligne afin de permettre une interaction plus rapide et plus souple sur une base continue.

Au moins 75 % du programme seront gérés au niveau national. Les feuilles de route par pays seront renforcées en tant que cadre essentiel pour la coopération avec la société civile au niveau national, couvrant un dialogue structuré et assurant la complémentarité entre les programmes thématiques et géographiques, ainsi que les initiatives des États membres de l'UE.

Enfin, nous avons l'intention de continuer à promouvoir le programme d'éducation et de sensibilisation au développement (DEAR). En réponse aux points préliminaires soulevés par l'évaluation et afin de mieux s'adapter aux priorités de la Commission européenne, le programme sera rendu plus stratégique et ciblé, dans le but de donner aux citoyens de l'UE, et aux jeunes en particulier, par l'intermédiaire des organisations de la société civile, les moyens de devenir des acteurs du changement et de contribuer à des sociétés plus inclusives, au développement durable et à la résolution des problèmes mondiaux.

## Méthodologie

Deux heures et demie sont prévues pour la consultation, dont environ 2 heures consisteront en une discussion animée visant à recueillir autant d'informations que possible auprès des participants. À cette fin, les participants disposeront, avant la manifestation, d'informations générales pour préparer le débat, qui sera précédé d'une brève présentation du programme des OSC, qui sera fournie par des représentants de l'UE, et d'une série de questions explicatives sur la présentation.

À la suite de la consultation, il sera possible de partager des observations écrites jusqu'au 10 décembre au moyen du template. Les contributions et recommandations issues de la consultation alimenteront l'exercice de programmation du nouveau programme des OSC. Nous encourageons à la fois des commentaires généraux sur la structure du nouveau programme et des suggestions concernant les composantes spécifiques.

LA CONSULTATION s'articulera autour de trois questions d'orientation qui serviront de cadre de discussion:

1. Comment mieux détecter et réagir aux changements dans l'espace civique dans les pays partenaires et mieux s'engager pour renforcer un environnement favorable à la société civile?
  - a. Quelles modalités à court et à long terme pourraient être utilisées au niveau national, régional et mondial?
  - b. Quels autres acteurs, au-delà des OSC, devraient être engagés pour renforcer et protéger l'espace civique?
2. Comment renforcer au mieux les capacités des OSC locales pour donner des moyens d'action à la société civile, à la fois en tant qu'acteur de la gouvernance et en tant que partenaire pour le développement?
  - a. Comment pouvons-nous accroître la capacité des OSC dans les pays partenaires à renforcer leur participation au dialogue politique et leur contribution à la réduction des inégalités?
  - b. Une convention-cadre de partenariat est-elle une bonne modalité pour renforcer les réseaux régionaux et mondiaux et la capacité des membres locaux?
3. Comment améliorer les instruments communautaires existants pour nouer le dialogue avec la société civile?
  - a. Comment développer la plateforme FPD, y compris le futur format numérique, afin de garantir un dialogue politique inclusif et efficace, en veillant à ce que la société civile soit dûment consultée et à ce que les voix des femmes, des jeunes, des minorités et des groupes marginalisés soient entendues?
  - b. Comment les feuilles de route peuvent-elles améliorer la complémentarité entre les programmes thématiques et géographiques ainsi qu'entre les initiatives de l'UE et des États membres? Comment mieux intégrer la société civile dans les nouvelles priorités de coopération au niveau national?
  - c. Comment faire en sorte que le programme DEAR réponde aux défis mondiaux d'une manière plus stratégique et plus ciblée afin d'en accroître l'impact?

## **Ordre du jour**

### **13 H 00-13 h 10 Accueil et introduction**

- Brève explication des participants et des méthodes de travail
- Comment cette consultation alimentera-t-elle l'exercice de programmation en cours?

Modérateur

### **13 H 10-13 h 20 Introduction au programme des OSC**

Représentant de l'UE

### **13 H 20-13.30 Questions sur le processus de programmation de l'UE et le programme des OSC**

Participants

### **13 H 30-15 h 15 Discussion guidée et recommandations des OSC pour le programme des OSC**

### **15 H 15-15 h 30 Clôture et prochaines étapes pour la collecte des contributions écrites des participants**

Représentant de l'UE

## **Contexte: Le Programme Thématique Organisations de la société civile et Autorités locales 2014-2020**

L'un des instruments de soutien de l'UE à la société civile est le programme actuel des organisations de la société civile et des autorités locales (programme OSC-AL). Comme son nom l'indique, le programme prévoit également un soutien aux autorités locales, un volet qui ne sera pas inclus dans la consultation auprès des OSC du 1 décembre. Pour l'ensemble de la période de sept ans, le volet «OSC» était doté d'un budget de 1,5 milliards d'euros, dont 75 % ont été gérés au niveau des délégations (dans les pays partenaires) et 25 % au niveau mondial au niveau du siège. Au cours de la période 2014-2019, le programme a représenté environ 21 % des fonds de l'UE destinés aux partenaires de la société civile et constitue un instrument stratégique et important à cet égard. Il reconnaît les OSC comme des acteurs légitimes et à part entière de la gouvernance et du développement. Le programme des OSC se compose de plusieurs volets, comme indiqué ci-dessous.

Au niveau des délégations, des feuilles de route par pays de l'UE pour la coopération avec la société civile ont été établies depuis 2014. Élaborées conjointement par l'UE et les États membres, 110 feuilles de route ont été élaborées à ce jour, qui servent de stratégies par pays pour mettre en œuvre les engagements de l'UE en matière de soutien à la société civile. Les feuilles de route sont élaborées sur la base d'un recensement et d'un dialogue avec la société civile au niveau national et ont été utilisées pour faciliter l'intégration de la société civile dans tous les aspects pertinents du dialogue politique et du soutien opérationnel.

Depuis 2016, le programme soutient les réseaux et associations de la société civile internationale et régionale au moyen de 25 conventions-cadres de partenariat. Les réseaux d'OSC sont soutenus en tant que contributeurs essentiels à l'élaboration des politiques aux niveaux régional et mondial, par la définition d'objectifs communs à long terme avec l'UE

et une subvention au renforcement des capacités, l'accent étant mis en particulier sur le renforcement des capacités des organisations signataires en tant qu'acteurs de la gouvernance.

Dans le cadre du programme des OSC, la Commission a également créé le forum politique pour le développement afin de favoriser le dialogue stratégique mondial et régional avec les OSC et les AAL. Créée en 2013 comme espace formel de dialogue permanent et ouvert sur la conception et la mise en œuvre des politiques de l'UE, cette plateforme de dialogue a permis à la Commission d'échanger avec la société civile sur les priorités politiques et de recevoir des recommandations sur les moyens d'assurer leur mise en œuvre.

Depuis 2018, le programme des OSC comprend également un volet consacré aux fondations philanthropiques dans le but d'élargir le champ d'action des acteurs de la société civile et de mobiliser des fonds supplémentaires pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable. En reconnaissance des fondations en tant qu'acteurs clés et actifs du développement, une première étape a été de développer les relations avec les fondations de manière plus stratégique, grâce à un dialogue structuré, à des partenariats avec des réseaux de fondations et à un financement ciblé.

Un autre volet du programme des OSC est le programme d'éducation et de sensibilisation au développement (DEAR), mis en œuvre par les OSC et les autorités locales européennes dans les États membres de l'UE et axé principalement sur des campagnes paneuropéennes. DEAR vise à améliorer la compréhension, le sens des responsabilités, les compétences et l'engagement critique des citoyens en ce qui concerne le développement durable et ses causes sous-jacentes.